

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2018

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
VILLE D'ARDRES	4 586 818,26	2 556 200,00	7 143 018,26
Total	4 586 818,26	2 556 200,00	7 143 018,26

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 1 174,50 k€
Charges de personnel : 2 176,00 k€
Subventions et participations : 360,40 k€
Autre : 475,92 k€
Epargne brute : 400,00 k€

Recettes

Contributions directes : 2 340,39 k€
Dotations et participations : 1 367,58 k€
Produit des services : 325,30 k€
Excédent antérieur : 301,75 k€
Autre : 251,80 k€

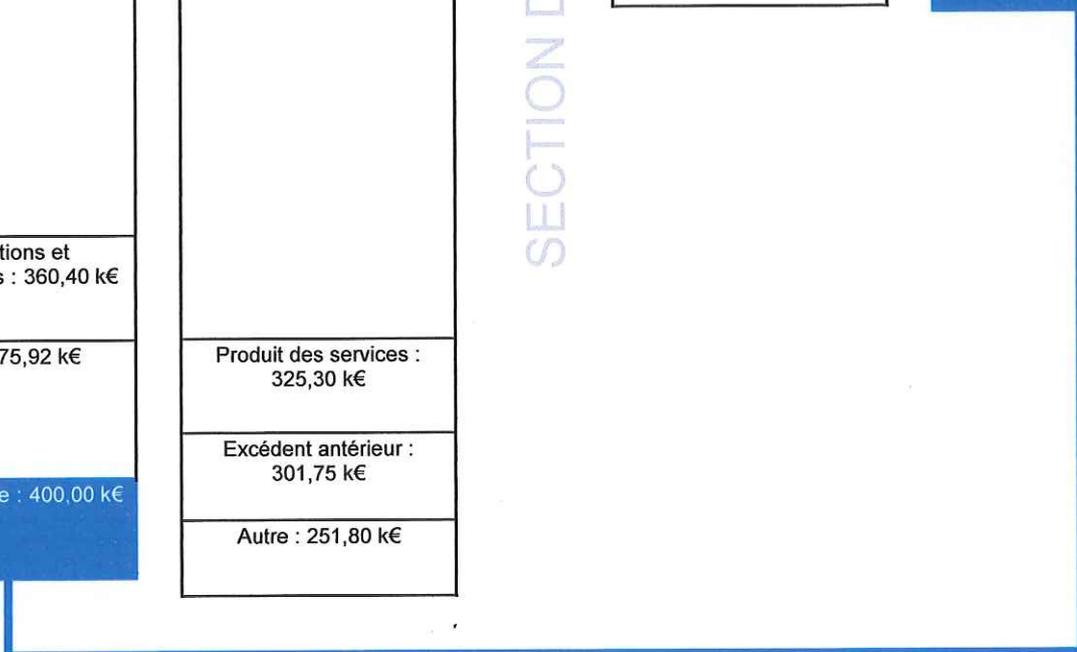
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Immobilisations corporelles: 562,70 k€
Immobilisations en cours : 1 630,00 k€
Dette : 204,00 k€
Autre : 159,50 k€

Recettes

Emprunts : 540,00 k€
Subventions : 619,00 k€
Dotations, fonds et réserves: 750,00 k€
Autre : 247,20 k€
Epargne brute : 400,00 k€



- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
VILLE D'ARDRES	2 822 548,02
Total	2 822 548,02

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 2,37 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

